



Curatelle bloque mon heritage

Par **maguylou**, le **30/10/2009** à **21:34**

Bonjour,
suite au deces de mon pere j'avais le droit a un quart de la sucesion incluant une maison.
or ma mere a ete mise sous curatelle, celle-ci m'intente un procès car je n'ai pas payé
d'indemnité d'occupation
maintenant que nous vendons ma maison sa curatelle bloque ma part d'heritage...
que puis je faire pour toucher mon argent??
aidez moi svp